

RAPPORT au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

révisé

Réunion du 14 janvier 2022

A - Finances et Solidarité Territoriale

BUDGET PRIMITIF 2022
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL du BUDGET

L'actualité des collectivités territoriales met en avant l'amélioration de la santé financière des départements en 2021. Les finances départementales ont été relativement épargnées par la crise sanitaire compte tenu de la conjonction de deux phénomènes : le retour du nombre de bénéficiaires RSA à son niveau d'avant crise et une envolée des droits de mutation qui joutaient avoir été en jeu.

Nous pouvons légitimement penser que cette envolée ne sera pas durable et qu'elle ne doit pas être perçue comme révélatrice d'une tendance longue.

A priori, les départements pouvaient activer d'autres leviers. Ce n'est plus, malheureusement, puisque les départements n'ont plus de levier fiscal depuis le transfert du foncier bâti.

A cela s'ajoutent les crises sur les collectivités : l'État ne réagit-il pas, face aux dettes du « pays qui n'a coûté » et va-t-il continuer par ignorer les ressources des collectivités ? Ces dernières, qui ne participent pourtant qu'à hauteur d'environ 8 % de la dette, pourraient être sollicitées pour une nouvelle participation financière au redressement des comptes publics.

Côté recettes, les Départements sont désormais très dépendants d'une fiscalité évoluant avec la conjoncture économique et sans pouvoir de taux. En période de récession, les recettes peuvent chuter brutalement.

Côté dépenses, c'est l'inverse avec un risque d'envolée des allocations sociales pour jouer un rôle d'amortisseur social en cas de difficulté.

Le rôle des Départements reste donc fragile puisque subsiste le déséquilibre structurel illustrant l'effet ciseaux qui menace les collectivités départementales.

C'est dans ce contexte contraint et empreint d'incertitudes que vous est proposé le Budget Primitif 2022, acte de notre engagement quotidien à offrir des services publics de qualité et à construire un territoire résilient, solidaire et attractif.

Conformément aux orientations budgétaires, notre collectivité s'attache à donner une double priorité : accomplir ses missions relatives aux politiques sociales et solidaires et investir pour l'avenir afin de permettre l'attractivité et le développement de notre territoire tout en favorisant l'économie locale.

La prise d'initiative a démontré que le département, acteur de proximité, est l'acteur pertinent de réponse, ce qui a affirmé son rôle central dans l'architecture des politiques publiques territoriales.

Plus que jamais, notre Assemblée défendra ses objectifs majeurs de garantir des conditions humanitaires et territoriales avec un budget responsable et assurément volontariste au service de tous les Indriens.

Le Budget Primitif 2022 s'équilibre, en dépenses et en recettes, en mouvements réels à 206.722.692 €.

BUDGET

Budget Primitif 2022

1 DOCUMENT Publié le 8 juin 2023



Budget Primitif 2022

PDF - 1.59 Mo



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36